

La newsletter mensuelle

Nous vous offrons toutes les informations nécessaires concernant l'industrie et les nouvelles d'importation en Arabie Saoudite.

Le résumé de cette newsletter mensuelle présente les évolutions sur le marché saoudien ainsi que les nouvelles sur les modifications réglementaires apportées par l'organisation saoudienne de Normalisation, de Métrologie et de qualité (SASO) concernant les produits préparés pour la vente au Royaume d'Arabie Saoudite.

Le renouvellement du mandat de Dr. Al-Qasabi pour une durée de 4 ans.

Tabseer exprime ses sincères félicitations envers Dr. Saad Bin Othman pour son renouvellement en tant que gouverneur de l'organisation de Normalisation, de Métrologie et de Qualité (SASO) pour une durée de 4 ans.

Suite à l'ordre royal de prolonger son mandat, Al-Qasabi a exprimé sa gratitude envers le gardien des deux saintes mosquées, le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, ainsi que Son Altesse le prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz.

Cette décision découle des efforts réalisés par Dr. Al Qasabi au cours des dernières années pour élaborer les objectifs du plan stratégique de l'Organisation de Normalisation, de Métrologie et de Quality (SASO). Ce plan incluait de nombreuses améliorations à la plateforme Saber afin de satisfaire les normes d'efficacité les plus élevées en matière de rapidité d'inscription, dans le cadre de la réalisation de la Vision du Royaume 2030 en matière de transformation numérique et au service de l'économie locale



« L'Organisation de normalisation saoudienne » parmi les 20 principales entités gouvernementales à adapter les techniques émergentes.



L'Organisation de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a été classée parmi les principales entités gouvernementales prête à adapter les techniques émergentes, lors des événements de la troisième édition du conférence technique « lib », où l'Organisation a reçu deux distinctions reflétant son excellence et son leadership en matière d'innovation, de technologie et de technologie de l'information.

Le deuxième prix était une reconnaissance de l'Organisation comme l'un des principales entités dans la réutilisation de son logiciel, reflétant son engagement indéfectible à développer des technologies durables de haute qualité, soulignant son engagement à adapter la transformation numérique et à développer un environnement moderne et sophistiqué.

L'Organisation de normalisation saoudienne



lance un service de l'inspection technique périodique mobile.

L'Organisation Saoudienne de normalisation, de métrologie et de qualité (SASO) a lancé un service de l'inspection technique mobile par une société agréée par l'Organisation pour fournir ce type de services.

L'Organisation a expliqué que le service d'inspection technique périodique mobile vise à faciliter l'accès des propriétaires de flotte au service dans les zones non couvertes par les centres d'inspection fixes et leur mobilité pour couvrir plus d'un emplacement.

« L'Organisation de normalisation » participe à la 59 réunion du comité supérieur arabe de normalisation à Rabat.

L'Organisation de normalisation du Golfe (GSO) a participé à la 59 réunion du Comité supérieur Arabe, le Comité est affilié à l'Organisation arabe pour le développement industriel, normalisation et exploitation minière. La réunion a eu lieu au siège de l'organisation à Rabat capitale du Royaume du Maroc, du 29 février au 1er mars 2024, avec la participation des états membres de l'Organisation et d'un certain nombre d'Organisation régionales et internationales.

La réunion a examiné le suivi de recommandations de la réunion 58 du Comité supérieur Arabe de normalisation, rapport de la 5ème réunion du Comité général des normes arabes, rapport de la 12ème réunion du Comité arabe d'évaluation de la conformité, tandis que le rapport de la 17ème réunion du Comité de suivi de la mise en jour la stratégie arabe de la normalisation et de la qualité.

La réunion a également discuté du suivi de la mise en œuvre des recommandations de la 9ème réunion du Comité permanent des codes arabes du bâtiment, du programme arabe halal, du prix arabe pour la qualité, de la coordination de la position arabe lors de réunion et de forums régionaux, ainsi que la législation de l'Union européenne sur l'ajustement des frontières de carbone (CBAM).



Signature d'accords de coopération entre l'Organisation de normalisation du Golfe et l'Organisation de normalisation et de métrologie du Yémen.

L'Organisation de normalisation du Golfe a signé avec l'Organisation de la normalisation et de métrologie et de contrôle de la qualité du Yémen l'Accord « la fourniture de services pour l'exploitation et le développement de la délivrance de cartes d'efficacité énergétique » et l'Accord « le développement et l'exploitation d'un magasin en ligne pour l'édition et la vente de normes. »

Le premier accord vise à développer et à exploiter d'un magasin en ligne pour la vente et l'édition des normes, pour faciliter l'accès aux normes du Yémen et du Golfe et celles de l'Organisation internationale de normalisation ISO, de manière à garantir au bénéficiaire un accès facile et rapide aux normes requises. Le deuxième accord vise également à fournir des services d'exploitation et à développer la délivrance de cartes d'efficacité énergétique, contribuant ainsi à la durabilité économique, environnementale et sociétale, en termes de rationalisation et de réduction de la consommation et des coûts énergétiques, et la protection de l'environnement.

« L'Organisation de normalisation du Golfe » participe à la célébration du jour arabe de la normalisation 2024.

L'Organisation de normalisation du CCG a participé à la célébration du jour arabe de normalisation, qui a marqué le 25 mars de chaque année, et qui a pour thème cette année « normalisation pour une économie prospère est une société vitale et durable ».

Saud bin Nasser Al Kusaibi président de l'Organisation de normalisation a expliqué que l'application des activités et des exigences de normalisation aide à atteindre une meilleure qualité des biens, des produits et des services en assurant la concurrence entre les producteurs et les fabricants, et assure également la protection des membres de la société en assurant la sécurité et la qualité des biens, des produits et des services.